

Edito Le Petit Écho Bouzigaud

Voici déjà le mois de juin et ses festivités qui annoncent un été haut en couleurs.

Le soleil est enfin au beau fixe, après un printemps mitigé, qui laisse présager de belles après-midi pour lézarder à la plage ou à la terrasse des cafés.

Pour entamer la saison estivale, les enfants de la commune ont prévu de nombreuses animations : exposition de peinture, gala de danse, kermesse villageoise, fête des écoles... de quoi finir l'année scolaire en beauté !

En attendant les touristes, profitons de notre « petit coin de paradis »!

La Rédaction

Numéro 74
Juin 2004

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 Email mairie.bouzigues@worldonline.fr
Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Page
Numéro 70

Le Petit Écho Bouzigaud

Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Page 4

Mardi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Téléphone : 04.67.78.30.12 Télécopie : 04.67.78.32.10
Email: mairie.bouzigues@worldonline.fr
Mairie de Bouzigues
1, Rue du Port
34140 Bouzigues

pharmacies de garde* **Renseignements utiles**

Sapeurs Pompiers : le 18
Urgences : le 15
Dr Alain COLMAS : 8, Rue du 8 Mai 1945
Tél : 04.67.78.31.50.
Pharmacie ROSAY : 6, Rue Seguin
Tél : 04.67.78.33.63.
Kiné J.P SAUER : 8, Rue de la République
Tél : 04.67.78.39.49.
Port: 06.11.35.00.83.
Taxi Portal : 1097 RN 113
Tél : 04.67.78.89.20
Centre de Dialyse : Av A.Bouat
Tél: 04.67.78.30.03.
Infirmiers : Tél: 06.87.82.21.43
Architecte L.SEBBANE : 17, G.Rue E.Portes
: Tél : 04.67.43.48.08
École : Tél: 04.67.78.31.16
Gendarmerie : Tél: 04.67.43.80.11 (Mèze)
SDEI : Tél: 0 810.363.363
EDF/GDF : Tél: 0 801 003 434
La Poste : Tél: 04.67.78.30.00
29.05/04.06 : LOMBARD à Fabrègues
Tél : 04.67.85.11.26

05.06/11.06 : DAVID PUECH à Mèze
Tél : 04.67.43.82.76

12.06/18.06 : VILLEPRAND PASTOR à Fabrègues
Tél : 04.67.85.12.28

19.06/25.06 : REBOUL TEP à Cournonsec
Tél : 04.67.85.02.85

26.06/02.07 : BASTIDE D'IZARD à Poussan
Tél : 04.67.78.20.36

*Ces informations sont données sous réserve de modifications. **Urgences : le 15**

Medecins de garde*

06.06 : Dr CONTRERAS à Villeveyrac

Tél : 04.67.78.02.55

13.06 : Dr GARY BOBO à Gigean

Tél : 04.67.78.67.67

20.06 : Dr GIGUET à Loupian

Tél : 04.67.43.82.49

27.06 : Dr HEYER à Gigean

Tél : 04.67.78.67.67

Page 4
Numéro 74

LE MUSEE DE L'ETANG DE THAU PASSE DE « L'AUTRE COTE DU MIROIR »

Jusqu'au 23 Août, le Musée de l'Etang de Thau présente dans la galerie d'exposition du musée, une exposition sur la vie cachée des fonds de l'étang . Après avoir découvert l'univers des métiers de la pêche et de la conchyliculture en visitant le musée, vous pourrez passer « de l'autre côté du miroir » et explorer les fonds marins. Ces derniers présentent une grande richesse et grande beauté. Faune et flore y prolifèrent à l'abri des regards. Au travers de cette exposition, vous pourrez apprécier tout à loisir cette diversité et ses mystères. Grâce à l'œil averti du photographe, vous découvrirez hippocampes (symbole de l'étang de Thau), anémones, poulpes, oursins...

Le Musée est heureux de pouvoir vous faire découvrir ce monde sous-marin pendant tout l'été, qui par ailleurs montre la qualité du milieu.

« VOYAGE AVEC L'IMAGE »

Céline Duchesne, artiste photographe et peintre expose ses œuvres dans l'atelier de l'association Art Thau, au 9, Rue de la République, jusqu'à la fin du mois d'août. Issue de son séjour à la Réunion, mais aussi de ses différentes rencontres, cette collection de visages du monde est une savante alchimie de la photo et de la peinture. Les différents modèles présentés, vous feront voyager à travers les pays tout en restant à Bouzigues. En même temps que l'exposition, Céline Duchesne continue de dessiner sous vos yeux, ce qui vous permettra de découvrir l'artiste à l'œuvre. Œuvres originales ou reproductions encadrées, il y en a pour tous les goûts et à tous les prix.

L'atelier est ouvert tous les jours sauf le Jeudi, de 10h à 13h et de 17h à 20h

THEÂTRE

Suite au succès remporté lors de la première représentation en juin dernier, l'Association Art-Thau rejouera « le Mariage Forcé » de Molière, le Vendredi 23 Août prochain à 21h30 sur la place du Belvédère. Selon une mise en scène originale de Marie-Anne Mouraret, cette pièce raconte l'histoire de Sganarelle, bourgeois de 53 ans, frappé par le démon de midi sous les traits de la belle Dorimène... Quelques bonnes volontés bouzigaudes ont aidé à la réalisation de cette œuvre, co-produite par la Municipalité, notamment Bérénice Goni pour les décors, Dominique Denize pour la musique, Bruno Mourgues pour le studio... et bien d'autres encore. Les spectateurs sont attendus nombreux pour encourager cette jeune troupe. Pour tous renseignements, contactez Art-Thau au 04.67.78.36.43

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS D'AOÛT :

- 04.08 : Tournoi de tennis organisé par la section tennis du Foyer Rural, à partir de 9h sur les terrains de tennis.
- 07.08 : Assemblée Générale de la Foire aux Huîtres, à 18h au Foyer Rural.
- 10.08 : Inauguration de la Foire aux Huîtres et Autres Produits du terroir à 10h
- 11.08 : 2ème journée de la Foire aux Huîtres et Autres produit du terroir, à partir de 10h.
- 23.08 : Pièce de Théâtre, « Le Mariage Forcé », interprétée par l'Association Art-Thau, à 21h30 sur la place du Belvédère.
- Du 22/25.08 : Voyage des bacheliers.

CLUB DES AÎNES

Le Club des Aînés se réunira en *Assemblée Générale, le 8 Février prochain à 10h* à l'Espace Fringadelle. L'ordre du jour de la réunion sera le suivant :

- Renouvellement du bureau
- Rapport moral et financier
- Paiement des cotisations
- Recherche de bénévoles qui souhaitent s'investir au sein de l'association
- Questions diverses

Le Président compte sur votre présence.

De plus, des *permanences* pour accueillir les nouveaux membres et présenter l'association sont organisées *les lundi 3 et vendredi 28 février, de 16h à 17h, à l'Espace Fringadelle.*

D'autre part, la soirée « Cassoulet » prévue le Samedi 22 Mars est remplacée par une soirée « Carnaval ». Alors toutes et tous à vos greniers, pour dénicher le costume sous lequel vous pourrez faire ... tout ce qu'il vous plait !

CALENDRIER

MOIS DE JUIN :

- Samedi 5 :* Lunch de la Fête des Mères, organisé par le Club des Aînés, à 12h
l'Espace
Fringadelle
- Samedi 12 :* - Exposition des enfants de l'Atelier Peinture du Foyer Rural, de 14h à
18h à la
Maison des Gens de l'Etang,
- Gala de Danse organisée par l'Ecole de Danse, à 21h sur la place de
l'Eglise
- Dimanche 13 :* -Elections Européennes
- Kermesse villageoise, toute la journée, sur la place de l'Eglise
- Vendredi 18 :* Commémoration de l'Appel du 18 juin, à 18h au Monument aux
Morts
- Samedi 19 :* Fête des Ecoles, toute la journée, dans la cour de l'Ecole
- Les 19 et 20 :* Exposition des œuvres de Lolita Baïla, à la Maison des Gens de
l'Etang
- Dimanche 20 :* Audition de Musique par les Elèves de « La Musique à votre portée »,
à 15h dans
la cour de l'Ecole
- Lundi 21 :* Atelier des Assistantes Maternelles, de 9h à 12h, à la Maison des Gens
de l'Etang
- Samedi 26 :* Repas de la Saint Pierre, organisé par le Club des Aînés, à 12h, à
l'Espace
Fringadelle.
- Dimanche 27 :* Fête de la Saint Pierre

JUILLET

- Vendredi 2 :* Concours de pétanque, en doublette, organisé par la Boule de
Bouzigues
- Samedi 3 :* « Grand Prix de la Ville de Bouzigues » organisé par la Boule de
Bouzigues

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

M. Christophe MORGO, Conseiller Général de l'Hérault, tiendra sa permanence le
Jeudi 13 Février de 10h00 à 11h00, dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie.

ESEAU D'ASSISTANTES MATERNELLES

Grâce à la mobilisation des élus de la CCNBT, le relais d'assistantes maternelles a vu
le jour le 1er Novembre 2002. Sa gestion a été confiée au Centre Communal d'Action
Sociale de Mèze. Il s'agit d'un service proposant ***conseils, informations et échanges***

entre les parents, les Assistantes Maternelles et les différentes structures habilitées à recevoir des enfants de 0 à 3 ans. L'animatrice de ce relais, Madame Christine MORENTA, tient des **permanences** dans les locaux du siège social sis à Mèze-12, bd du Port et intervient sur les communes de Loupian, Villeveyrac, Poussan, Gigean, Montbazin et bien sûr Bouzigues! Elle recevra les Assistantes Maternelles et les enfants **le 14 Février, de 9h à 12h, à la Maison des Gens de l'Etang**. Ce service fonctionne en partenariat avec le Conseil Général de l'Hérault, la Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier, les Communes adhérentes et grâce aux financements croisés de ces différents organismes. Ainsi, les parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants, les Assistantes Maternelles ou les personnes désirant exercer cette profession peuvent trouver les réponses à leurs questions au **Relais Assistantes Maternelles au 04.67.18.86.26**. **Sachez que si la demande de parents en recherche d'une « nounou agréée » ne cesse de croître, l'offre quant à elle n'est pas suffisante sur la commune**. Il s'agit d'un véritable métier qui permet de concilier vie familiale et vie professionnelle en accueillant à son domicile des enfants de 0 à 3 ans. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Madame MORENTA, qui se fera un plaisir de vous donner la marche à suivre, pour un métier d'avenir.

PERMANENCE DU DEPUTE

Dans le cadre de ses fonctions de Député de la 7ème circonscription de l'Hérault, M. François LIBERTI, assurera sa permanence parlementaire à Bouzigues **le Vendredi 7 Février à 15h30**, dans la Salle du Conseil Municipal. Les personnes qui souhaitent

rencontrer M. le Député doivent prendre rendez-vous auprès du secrétariat parlementaire au : **04.67.18.66.18**

Page

Le Petit Écho Bouzigaud

GALA DE DANSE

Après une année d'efforts et des semaines de répétitions, les élèves de l'école de Danse de Nataly BRUN sont fin prêts pour leur spectacle de fin d'année. C'est avec beaucoup de plaisir et de talent qu'ils présenteront leurs différentes chorégraphies classiques ou modernes le Samedi 12 Juin à 21h, sur la place de l'Église. Soyez nombreux à venir les encourager et les applaudir. Entrée Gratuite.

DU BONHEUR A PARTAGER

Chaque année, le *Secours Catholique* lance un appel aux familles pour ***accueillir un enfant, âgé entre 4 et 12 ans, pendant l'été***. Si vous êtes une famille unie, entourée d'enfants, vous pouvez offrir un cadre de vie agréable et aider un enfant à retrouver le goût des gestes quotidiens. Huit à dix jours sont nécessaires à un enfant pour s'adapter à un nouveau milieu de vie. C'est pourquoi la durée minimale du séjour est fixée à ***3 semaines en juillet***. L'enfant gardera un souvenir merveilleux de ses vacances et les moments partagés vous confirmeront l'importance de votre engagement.

Renseignements auprès du Secours Catholique : 04.99.13.61.13

AUDITION DE MUSIQUE

Les élèves de l'association « La musique à votre portée » donneront leur représentation musicale le Dimanche 20 Juin, à partir de 15h, dans la cour de l'école.

Vous pourrez ainsi apprécier le talent de ces musiciens amateurs qui mettront tout leur cœur et leur savoir-faire dans cette audition. Ils comptent sur votre présence chaleureuse pour les encourager.

RENTREE SCOLAIRE 2004—INSCRIPTIONS

Les inscriptions (toutes classes) des enfants nouveaux arrivants sur la commune, s'effectueront pendant ***le mois de Juin 2004*** auprès du Directeur. Les enfants entrant à l'école maternelle pour la première fois : ***1/ les enfants ayant 2 ans 6 mois*** au jour de la rentrée scolaire seront obligatoirement inscrits sur les listes scolaires (documents à fournir au directeur : photocopie du livret de famille et du carnet de vaccinations). ***2/ les enfants ayant entre 2 ans et 2 ans 6 mois*** seront inscrits sur une liste d'attente. Les parents seront avertis la veille de la rentrée de la possibilité d'accueil de leur enfant.

Ecole : 04.67.78.31.16

KERMESSE VILLAGEOISE

Cette année, la Kermesse Villageoise se déroulera le **Dimanche 13 Juin**, sur la Place de l'Eglise. **A partir de 9h**, les stands de pâtisseries, de bibelots et de fleurs seront ouverts au public. Les organisateurs demandent aux mamans qui le souhaitent de confectionner des gâteaux et de les **déposer au presbytère le samedi 12 juin de 16h à 19h**. Le programme de la journée de la Kermesse débutera à 9h30 par une messe en l'Eglise St Jacques et se poursuivra tout au long de la journée par de **nombreuses animations** : atelier d'arts plastiques, concours de vélos fleuris, concours de pétanque, stands de jeux...et une nouveauté avec une séance de **Karaoké** (toutes générations confondues) de 18h à 20h (les inscriptions se feront toute la journée). La soirée continuera autour d'une **une grande Paëlla** qui sera servie au public avant d'assister **au spectacle de Danse** présenté par les enfants et réalisé (chorégraphie et costumes) par les mamans bénévoles. Venez nombreux pour vous amuser en famille !
Bonne journée à tous !

EXPO DES PETITS BOUZIGAUDS

Les jeunes artistes de l'Atelier de peinture du Foyer Rural, animé par Roselyne Camélio, exposeront leurs œuvres, toute la journée du Samedi 12 Juin à la Maison des Gens de l'Etang. Cette journée couronne une année de travail avec leur professeur. Les toiles laissent transparaître leur passion naissante pour cet art. Les artistes en herbe accueilleront leur public, à 14h, autour d'une collation sucrée. Venez nombreux pour admirer cette courte exposition.

FÊTE DE L'ECOLE

Les petits écoliers de Bouzigues vous invitent à assister à la Fête de leur école le Samedi 19 Juin 2004. Le matin sera consacré à l'installation de la fête (toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour prêter main forte) et l'après-midi sera destinée à la détente avec les stands de jeux pour les enfants. La soirée débutera par un repas convivial et se poursuivra par le spectacle de danse des enfants qui a été préparé depuis plusieurs semaines par leurs enseignants.

EXPOSITION

Du 19 au 20 Juin, la Maison des Gens de l'Etang accueillera les œuvres de l'artiste Lolita Baïla, qui présentera ses créations issues de photos retravaillées à partir d'ordinateur. Une exposition un peu insolite qui aiguisera la curiosité des amateurs d'art.

Outre le Salon de Printemps organisé par les élèves de l'atelier de peinture du foyer rural, cette exposition marque le début d'une saison riche au niveau culturel (peinture, sculpture...) Les dates vous seront communiquées dans nos

prochains numéros.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le traditionnel concours des Villes et Villages Fleuris, organisé par le Conseil Général, a commencé. Les jardiniers et autres amateurs de fleurs ont jusqu'au 30 Juin dernier délai pour venir s'inscrire en Mairie. Par la suite, un jury local viendra photographier votre jardin, terrasse ou balcon et transmettra au jury Départemental les diapositives des 3 plus beaux fleurissements. Depuis le début de la saison, Bouzigues se pare de couleurs vives et éclatantes et les maisons débordent de fleurs. Alors, n'hésitez pas à vous inscrire à ce concours et peut être remporter un prix .

FOIRE AUX HUÎTRES

Le Comité d'Organisation de la Foire aux Huîtres est à pied d'œuvre pour préparer la 19ème Foire aux Huîtres. Cette année, le chanteur Phil Barney et 3 élèves de la célèbre Star Académie sont les vedettes du samedi soir. Il est encore temps, pour les associations et les personnes qui souhaitent participer bénévolement à cette grande manifestation estivale, de venir se présenter auprès des organisateurs : 04.67.78.32.93

INFOS MUNICIPALES...

- **Enquête Publique :** Dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme (ancien P.O.S), une enquête publique se déroulera du 22 Juin au 22 Juillet 2004. Monsieur Teulé, commissaire enquêteur, tiendra une permanence les :
 - Lundi 28 Juin de 9h à 12h
 - Jeudi 8 Juillet de 14h à 17h
 - Samedi 17 Juillet de 9h à 12h

Le dossier est consultable en Mairie durant toute la période de l'enquête publique.

- **Transport scolaire :** le mois de Mai a été perturbé par un mouvement de grève des transports scolaires de la société Sadap Prêt à partir. Après plusieurs semaines de grève, le conflit se trouvait dans l'impasse. Les élèves, les parents et les enseignants ne pouvaient plus supporter une telle situation. Ils ont demandé à leurs élus respectifs d'intervenir auprès des autorités concernées (Département et Etat) afin de trouver une issue à ce conflit. Les Maires des communes du nord du Bassin de Thau se sont retrouvés le 17 mai à Poussan pour manifester leur mécontentement et adresser une lettre commune à M. le Préfet et M. le Président du Conseil Général. Les jours suivant, le Préfet demandait aux grévistes d'assurer un service minimum. Enfin, nos enfants ont pu retrouver le chemin de l'école en attendant un règlement complet et rapide de ce conflit.

- **Propreté :** La propreté est l'affaire de tous. Certains habitants trouvent que la mise en place du tri sélectif dans le centre du village n'est pas très satisfaisante. Du moins qu'elle n'est pas très esthétique. Mais que dire de ces Bouzigauds qui prennent la cour qui se situe derrière la mairie ou le transformateur électrique de la Grand'Rue pour de vrais dépotoirs ? Est-ce là une image plus belle de notre village et de civisme ? Tout et n'importe quoi est entreposé : sacs de vieux linges, cartons sales, poubelles... nous vous rappelons que la cour est équipée de 3 containers destinés à recevoir : les papiers et les verres. **C'EST TOUT !** Pour le reste, il suffit de se rendre à la déchetterie située sur le chemin du cimetière ou bien sur les parking des supermarchés locaux où se trouvent des containers de récupération des vieux vêtements. En plus vous ferez une bonne action ! Notez que prochainement un arrêté municipal sera pris pour interdire tout dépôt d'ordures sur la voie publique.
- **Débroussaillage :** Afin de limiter les risques d'incendie, les chemins communaux viennent d'être débroussaillés. Nous rappelons à tous les propriétaires qu'il est obligatoire de faire défricher les terrains qui le nécessite **AVANT LE 15 JUIN**. Au préalable, une autorisation doit être demandée en Mairie.
- **Cartes d'identité et Passeports :** Les vacances d'été approchent et des bouzigauds vont partir en voyage. Certaines destinations nécessitent d'être muni d'une pièce d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Nous vous rappelons que les délais minimum d'obtention pour une **carte d'identité** est de **2 mois** (elles sont fabriquées dans la région parisienne) et **d'un mois** pour un **passeport**. Alors, si vous devez partir prochainement, pensez à venir retirer vos demandes de papiers d'identité auprès du secrétariat de Mairie, le plus vite possible.

NOUVELLE EXPOSITION AU MUSEE

A partir du 5 juin et jusqu'au 31 octobre 2004, le Musée de l'Etang de Thau accueille l'exposition de Jean-louis Delorme dédiée aux « Joutes Languedociennes ». Le support de prédilection de l'artiste est, bien entendu, le pavois. Tous les formats et toutes les matières (ou presque) ont été utilisés par Jean-Louis Delorme pour rendre hommage au monde des joutes. Les portraits des plus grands jouteurs trônent également dans la galerie... et les œuvres exposées ne manquent ni de finesse ni de gaieté. Le bleu, le blanc et le rouge dominant évidemment les autres couleurs, et donnent un air de fête et d'été à cette exposition.

MIGRATION

François et Bérénice Goni quittent provisoirement les rives de l'étang de Thau et leur boutique « L'Eau Sel » pour continuer à puiser leur inspiration dans l'arrière pays. De juin à septembre, « Courant d'art » s'installera en lieu et place de l'Eau Sel pour vous faire découvrir des pièces uniques d'artistes : décoration, objets, vêtements et accessoires, sculptures... A découvrir ...

PISCINES ET SECURITE

Le décret d'application de la loi relative à la sécurité des piscines a été publié au Journal Officiel du 1er Janvier 2004. Il a pour objectif de réduire le nombre de noyade dans les piscines privées, en particulier pour les jeunes enfants.

- Depuis le 1er Janvier 2004, les piscines privées nouvellement construites doivent être pourvues d'un système de sécurité.

- Le 1er mai 2004, les piscines existantes dans les habitations données en location saisonnière doivent être équipées.

- Le 1er janvier 2006, toutes les autres piscines devront être pourvues d'un tel dispositif.

Sont concernées : les piscines privées à usage individuel ou collectif qui sont en plein air et dont le bassin est enterré ou semi enterré (ex : piscines familiales, de camping, de résidences...). **Ne sont pas concernées** : les piscines situées dans un bâtiment, les piscines posées sur le sol, gonflables ou démontables, les établissements de natation surveillés par un maître nageur. 4 dispositifs bénéficient d'ores et déjà de normes :

- les barrières (NF P90-306)
- les alarmes (NF P90-307)
- les couvertures (NF P90-308)
- les abris (NF P90-309)

Nous vous rappelons qu'un dispositif de sécurité ne remplace pas la vigilance des adultes et une surveillance constante et active. Ne laissez jamais un enfant accéder seul au bassin. Ne le quittez pas des yeux même un instant. Équipez-le de dispositifs de flottement tels que brassards, maillot flottant...

FÊTE DE LA SAINT PIERRE

Bouzigues s'apprête à honorer Saint Pierre patron des marins et des pêcheurs. Cette année la fête aura lieu le Dimanche 27 Juin. Comme à l'accoutumée, les bouzigauds se rassembleront le matin devant la mairie pour former un cortège pour aller chercher le saint patron en l'église Saint Jacques où une messe sera célébrée et où les petits pains seront bénis. A l'issue de la cérémonie religieuse le cortège et les enfants habillés en marins et en languedociennes conduiront Saint Pierre jusqu'au port où il sera embarqué sur une barge pour une cérémonie en mer en souvenir des marins disparus. Pour donner plus de couleurs à cette manifestation, les plaisanciers peuvent décorer leurs bateaux

avec des fanions.. De retour à quai, un apéritif sera servi aux participants dans le jardin de la mairie et les petits pains seront vendus.

LES AÎNES FONT LA FÊTE

Nos dynamiques séniors ne passent pas un mois sans organiser une sortie, un repas, une soirée dansante... Pour le mois de juin, ils ont retenu 2 dates à l'Espace Fringadelle pour faire la fête entre amis. La première date importante à retenir est le Samedi 5 Juin, puisqu'un lunch sera organisé en l'honneur des mamans. Ensuite, les Aînés se retrouveront le Samedi 26 juin pour fêter Saint Pierre autour d'un repas convivial

ELECTIONS EUROPÉENNES

Le 13 juin prochain, les citoyens des 25 pays de l'union européenne seront appelés à voter pour élire leurs représentant au sein du parlement européen. L'unique bureau de vote situé dans la salle des mariages sera ouvert de 8h à 18h, sous réserve d'une décision préfectorale qui prolongerait l'ouverture des bureaux de votes.

Page